

les écoles primaires mettront les élèves en état "de profiter plus tard de ce qu'ils auront appris dans ces écoles." Aussi n'ai-je pas eu la prétention de faire enseigner l'agriculture aux petits enfants. Je voudrais seulement "préparer les voies à un enseignement plus développé dans les écoles de degrés supérieurs;" ce qui est bien différent. L'enseignement donné aux enfants consisterait dans "de simples lectures d'ouvrages élémentaires sur l'agriculture," accompagnés, si l'on veut, de quelques explications de la part du maître. Ce ne serait pas à proprement parler un enseignement; ce serait plutôt une préparation à un enseignement théorique et pratique dans les écoles de 1er et 2e degré.

Comme les impressions du premier âge sont toujours durables, il est important de commencer dans les écoles primaires à inspirer du goût pour l'agriculture; on attacherait par là la génération naissante à l'utile et noble profession des neuf dixièmes des habitants de ce pays. En disant que "les enfants sont trop jeunes pour profiter plus tard de ce qu'ils auront appris dans les écoles primaires" vous avez dit vrai dans un sens, mais il y a eu méprise sur la pensée du *P. an*.

Voyons maintenant ce qu'on pense sur cette question en France et en Belgique. M. Victor Van Den Broeck, auteur d'un *cathéchisme agricole* dit dans sa préface: "Il y a quelques mois, en séance du conseil administratif de la société centrale d'agriculture de Belgique dont j'ai l'honneur de faire partie, je crus utile d'émettre un vœu tendant à ce que le gouvernement prit des mesures convenables pour introduire dans le programme de l'enseignement primaire des données générales sur la science agricole. Se méprenant sans doute sur l'objet de ma proposition, quelques-uns de mes collègues s'y déclarèrent très-opposés. En vain j'esquissai qu'il ne s'agissait pas d'enseigner aux enfants les sciences et l'agriculture, comme on semblait le croire, mais seulement de leur donner des notions excessivement élémentaires à propos de faits et de pratiques dont ils sont témoins chez eux tous les jours; rien ne put convaincre mes honorables collègues. Ma proposition néanmoins fut comprise par la majorité, et renvoyée à l'examen d'une commission spéciale. Cette commission fut d'abord avec moi en ce qui concerne la nécessité de livres de lecture agricole à l'usage des établissements d'instruction primaire dans les campagnes."

Ma position à votre égard, Mr. le Rédacteur, n'est-elle pas la même que celle de Mr. V. D. Broeck à l'égard de ses honorables contradicteurs?

De la Belgique passons en France. Là, ce n'est plus une question de savoir s'il est bon d'introduire des notions d'agriculture dans les écoles primaires. La loi de 1850 sur l'instruction publique a placé les connaissances élémentaires d'agriculture parmi les objets dont l'enseignement peut-être introduit dans les écoles. Elle a fait plus; elle a ordonné un programme détaillé des notions agricoles qui doivent s'y enseigner. Donc en France l'utilité d'un enseignement agricole purement élémentaire pour les écoles primaires est reconnu en principe. Voyons s'il l'est de fait. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur un grand nombre de petits ouvrages spécialement composés pour les écoles primaires. Quelques-uns de ces ouvrages ont déjà eu plusieurs éditions à des millions d'exemplaires. J'en citerai entre autres quatre que j'ai sous la main. 1o *Les notions sur l'agriculture* par Théod. H. Barrau, Hachette, Paris, 6e édition. 2o *La richesse du cultivateur et de l'instituteur primaire*. L. Mathias, 1840, Paris. Dans l'épître dédicatoire adressée aux instituteurs primaires, l'auteur dit: "la pensée dominante qui a dicté ce travail est celle d'un enseignement très élémentaire de culture; voulant par cet enseignement rendre meilleurs et votre situation et celle des jeunes gens intelligents qui vous sont confiés. J'espère populariser chez les enfants des cultivateurs le goût de la culture." 3o *Le cathéchisme agricole* publié à Bruxelles. Dans la préface où l'auteur après avoir prouvé la nécessité d'un enseignement proportionné à la faiblesse de l'enfance, finit par dire que "c'est à l'instituteur primaire qu'il appartient dans les communes rurales d'enseigner au fils du cultivateur des notions excessivement élémentaires de sa profession future." 4o *Les veillées-Villageoises* à l'usage des écoles primaires rurales par E. J. A. Neveu Derotrie 12e édition, Hachette, Paris 1857. On lit ces paroles dans la préface: "La lecture habituelle de petits ouvrages élémentaires sur l'agriculture a été généralement adoptée dans les écoles de village; et nous le disons avec une conviction profonde, aucune méthode ne sera plus favorable aux développements du progrès."—On pourrait en citer plusieurs autres.

Ai-je donc eu tort, M. le Rédacteur, de prétendre que l'enseignement de quelques notions d'agriculture dans les écoles primaires si recommandé en France et en Belgique, devrait aussi être introduit dans nos petites écoles de la campagne?

Passons aux écoles de second degré ou fermes-écoles: Vous dites "qu'il est bien prouvé aujourd'hui qu'elles manquent leur but. Les jeunes gens qui les fréquentent se proposent généralement d'acquérir une éducation élémentaire générale qu'ils utiliseront ailleurs que dans la carrière agricole. Ces écoles ne peuvent former que des demi-savants qui oublient trop souvent leur rôle de chefs ouvriers pour prendre celui de chefs d'exploitations."

Sans avoir eu l'avantage de voyager en France, je donnerai comme preuve que ces écoles